



**Monsieur le Président,  
Honorables Délégué/es, Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi d'introduire mes propos en présentant à cette illustre assemblée les chaleureuses salutations du Gouvernement Haïtien que j'ai l'honneur de représenter ce matin ainsi que celles des filles et des femmes de mon pays.

La 52<sup>e</sup> session sur le thème « **financement de l'Égalité et de l'émancipation des femmes** » est une occasion pour les Etats parties de réfléchir sur des stratégies devant favoriser une meilleure contribution de leurs Gouvernements à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes. Les avancées en matière de droits des femmes n'ont pas cessé de croître depuis les résolutions de la Plateforme d'Action de Beijing en 1995

visant l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie nationale.

Ces actions de promotion et de défense des droits des femmes ont permis également la signature de nombreux protocoles avec des institutions clé de l'Etat.

La thématique « Violence faite aux femmes », un des axes prioritaires de notre plan d'action est abordée suivant une dynamique d'harmonisation des interventions et de concertation avec les différents acteurs et actrices.

Dans les zones les plus frappées par la violence, le gouvernement a développé des programmes d'éducation à la non-violence, d'accompagnement psychosocial et d'allègement de la pauvreté de femmes.

Cependant, en ce qui concerne la participation politique des femmes, malgré de sérieux efforts de mobilisation, Haïti est encore loin de viser le 30% fixé par les

Nations Unies.

La lutte contre la féminisation de la pauvreté est une priorité du gouvernement